



## Compte rendu Synthétique de la réunion du conseil municipal du 02 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le **mardi 02 novembre à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 29 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date d'affichage : 08 novembre 2021

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Annik, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, Mme Lagardette Marie-Gabrielle, M Langlet Pascal

Membres excusés :

M Guyot Didier donne pouvoir à M Furnion Pascal

Mme Raboisson Croppi Laurence donne pouvoir à Mr Chavassieux Luc

Secrétaire de séance : M Aymard Nicolas

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE**

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 06 octobre 2021

#### **Délibérations :**

- ✓ Prix des services périscolaire – Pompiers volontaires
- ✓ Convention de financement – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires
- ✓ Création et Suppression de postes
- ✓ Convention SPA
- ✓ Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le CDG 69 dans le cadre d'une convention unique
- ✓ Subventions aux associations

### **Actualité et Questions diverses :**

- ✓ Points sur les travaux en cours : Local paramédical et étude de centralité
- ✓ Planning de réunions
- ✓ Questions diverses

Adopté à l'unanimité

### **❖ DELIBERATIONS :**

#### **1. Charges aux association – Occupation des salles**

Il est présenté le nombre d'heures d'occupation des salles par les associations de juillet à décembre 2021 et la proposition de facturation pour chaque association.

Associations	Nombre d'heures jours ouvrés	Nombre d'heures samedi	Tarif jours ouvrés	Tarif samedi	Tarif association extérieure	TOTAL	Proposition facturation
			1,20 €	1,50 €	5,00 €		
CJC	38.5	0	46.20 €			46.20 €	46.20€
Chauss' en chœur	14		16.80 €			16.80 €	16.80
Yoga	100.5		120.60 €			120.60 €	120.60€
Ass. des familles	12	11	14.40 €	16.50 €		30.90 €	30.90
Présence au monde	6		7,20 €			7,20 €	7,20€
Ecole de Musique de Mornant Chaussan	118		141.60 €			141.60 €	141.60
La plume en chantier	12				60.00 €	60.00 €	60.00€
Total	289	11	343.20 €	16.50 €	60.00 €	419.70 €	419.70€

L'année 2021 est une année particulière car avec la COVID. Il est proposé de ne faire aucune facturation de janvier à juin 2021.

**Adopté à l'unanimité**

## **2. Amendes de Polices**

Un dossier de demande de subvention au titre du produit des amendes de police a été déposé auprès des services du Département du Rhône pour la pose de radars pédagogiques.

Montant de la subvention accordée 1 200€.

Le conseil municipal approuve cette subvention et s'engage à réaliser les travaux.

***Adopté à l'unanimité***

## **3. Subvention dans la cadre du PIG**

Madame Gaëlle GANDIT et Monsieur Julien GASQUETON ont déposé un projet :

- Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau avec ballon eau chaude sanitaire thermodynamique.

Montant des travaux subventionnables de 22 170 € HT,

La commune attribue une subvention d'un montant de 2 000 €.

Adopté à l'unanimité

## **4. Décision modificative n°2**

### **Fonctionnement**

- Augmentation des dépenses relatives au chapitre 12 charges de personnels pour un total de 21 026€.
- Augmentation des recettes

Les recettes avaient été évaluées en mars lors du vote du budget. Les chiffres sont donc revus pour correspondre à la réalité.

DGF : + 8 441€

Dotation de Solidarité rurale : + 2 533€

Dotation nationale de péréquation : + 2 543€

Autres impôts locaux : + 5 000€

Fond départemental DMTO : + 2 509€

La décision modificative est équilibrée en dépenses en recette

**Adopté à l'unanimité**

# Actualités et questions divers

---

## - Retour sur le comité pilotage Mobilité de la COPAMO

La COPAMO aura une voix au futur établissement public qui va remplacer le SITRAL.

Il s'agit de faire des propositions à ce futur établissement public pour améliorer la circulation des transports en commun.

## - PLH

L'arrêt du PLH aura lieu le 23 novembre à la COPAMO. Il sera présenté en détails à un conseil ultérieur.

Monsieur le Maire souhaite recueillir l'avis du conseil municipal sur l'instauration d'un permis de louer sur le territoire de la commune.

Le permis de louer est une mesure administrative relative au droit immobilier en France. Elle découle de décrets d'application de la loi ALUR pris à compter de décembre 2016 permettant aux collectivités locales d'imposer une déclaration préalable à la location ou une autorisation préalable à la location d'un logement.

La demande d'autorisation doit permettre aux autorités locales de procéder à des contrôles avant la signature du bail afin d'empêcher la mise en location de logements indignes et impropres à l'habitat.

Le conseil municipal se prononce à 10 voix pour et 5 abstentions pour le permis de louer. Il s'agit d'une simple consultation du conseil et non pas d'une délibération pour mettre en place le permis de louer.

Une délibération en ce sens sera prise dès que le PLH sera voté en mai prochain.

## - Projet Graf

Il s'agit d'un projet culturel réalisé par les jeunes (via l'espace jeune) et financé par la DRAC. Une œuvre va être graffée sur le mur extérieur de la bibliothèque de Chaussan.

## - Local paramédical

Le bail sera signé le 8 novembre.

A partir du 15 novembre une ostéopathe interviendra tous les jours (demi-journée de présence). Les RDV peuvent être pris via Doctolib.

Un médecin psychiatre sera également présent une demi-journée par semaine.

## - Etude de centralité

La 2<sup>e</sup> résidence va avoir lieu.

Lundi 8 novembre : présentation du diagnostic au groupe de travail

Mardi 9 novembre : Visite de 3 lieux sur le territoire de la COPAMO (café associatif et 2 bibliothèques)

De 18h à 20h, toute la population est invitée dans le local OSMOSE pour présentation du diagnostic.

A 20h groupe OSMOSE

Vendredi 12 novembre, atelier avec l'école et le CPE.

Le conseil municipal remercie l'ensemble des personnes qui ont répondu au questionnaire.

- *Agenda*

***Décoration de Noël :***

19 et 20 novembre : confection

27 novembre : mise en place dans le village

***Repas des aînés :*** 27 novembre

***La journée du 3 décembre sera riche en animations :***

- Réception des sapins de Noël (CPE)
- Bébé lecteur et fêtes des mères remise des livres pour les bébés nés en 2020 et plante offerte par l'association des familles
- Marche des luminions (organisée par la paroisse)
- Début de soirée : vin chaud et animation extérieure faite par le COMAC
- Bal à la Salle des fêtes (organisé par le CJC à partir de 22h)

Prochain conseil municipal : 6 décembre

Séance levée à 22h30

